

Les victimes devant la loi: reconnaître la personnalité juridique de la victime

Résumé

Les dernières années, des mouvements populaires comme #MoiAussi, #BeenRapedAndNeverReported et #TimesUp ont attiré l'attention au manque de sensibilisation du système pénal aux besoins des victimes et à la seconde victimisation. Les victimes, qui sont blessées une première fois par le crime, sont souvent blessées une seconde fois par les réactions insensibles d'autrui, notamment celles des autorités de justice pénale qui ne répondent pas à leurs besoins. La peur d'une seconde victimisation est une des raisons importantes du faible taux de signalement des crimes par des victimes à la police. Ce problème persiste en partie à cause du droit pénal qui continue de qualifier la victime comme un simple témoin et objet dans le procès pénal. Dans cette conférence, nous examinerons la reconnaissance progressive des droits des victimes et les conséquences de cette tendance pour la justice pénale.

Jo-Anne Wemmers

Jo-Anne Wemmers (PhD) est professeure titulaire à l'École de criminologie de l'Université de Montréal ainsi que chercheure régulière au CICC. Elle s'intéresse à la victimologie, le droit pénal international et la justice réparatrice.



Joliane Pilon

Me Joliane Pilon est avocate à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. Elle est candidate à la maîtrise en droit criminel à l'Université de Montréal. Son travail de recherche porte sur le sentiment d'injustice des victimes d'acte criminel dans le cadre du procès.



Mardi 19 février 2019

11h45 – 12h30

Carrefour des arts et des sciences

Pavillon Lionel-Groulx, **local C-2059**

3150, rue Jean-Brillant (Montréal)